

INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS AU FONDS FIDUCIAIRE DE L'UE

1. Accroître les opportunités économiques et d'emploi			
	Définition	Désagrégation optimale	
1.1	Nombre d'emplois créés	Nombre d'emplois créés avec des fonds du FFU. Ce chiffre inclut à la fois l'emploi formel et informel, les emplois à court terme, l'argent liquide pour le travail, l'emploi à long terme, l'activité indépendante d'IGA et les membres des MPME ayant reçu un soutien ou créé avec le soutien du FFU. Il ne comprend pas d'incitations en faveur de fonctionnaires ou de stages.	Sexe Groupes cibles (réfugiés, PDI, communautés d'accueil, rapatriés, migrants en transit) Groupes d'âge Types d'emploi (permanents, à court terme, espèces pour le travail, etc.) Localisation
1.2	Nombre de MPME créées ou soutenues	Nombre de microentreprises et de petites entreprises qui ont bénéficié d'un soutien du FFU en matière d'accès au financement, de soutien au développement des entreprises, de formation, d'accès au marché le long de la chaîne de valeur ou de fourniture d'équipements.	Types de soutien (accès au financement, développement des entreprises, formation, équipement, accès au marché, etc.)
1.3	Nombre de personnes assistées pour développer des activités économiques génératrices de revenus	Nombre de personnes bénéficiant de l'accès au financement (prêts ou subventions); services de développement des entreprises et/ou ayant participé à des programmes de sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'éducation financière.	Sexe Groupes cibles (réfugiés, personnes déplacées, communautés d'accueil, rapatriés, migrants en transit) Groupes d'âge Types de soutien (financement, éducation financière, prog d'entrepreneuriat., services de développement des entreprises, etc.) Localisation
1.4	Nombre de personnes bénéficiant de formations professionnelles (EFTP) et/ou du développement des compétences	Nombre de personnes ayant été pleinement enregistrées et ayant assisté et achevé les programmes d'EFTP et/ou de développement des compétences (y compris les aptitudes à la vie). Ce chiffre comprend les stages et les apprentissages. La formation (y compris l'EFTP) en rapport avec l'entrepreneuriat remonte à 1.3.	Sexe Groupes cibles (réfugiés, personnes déplacées, communautés d'accueil, rapatriés, migrants en transit) Groupes d'âge (formation professionnelle, développement des compétences, programme de stages, autre) Localisation
1.5	Nombre de placements professionnels facilités et/ou soutenus	Les stages facilités par le paiement d'incitations, les allocations de subsistance, etc. Comprend l'emploi financé par des fonds du FFU.	Sexe Groupes cibles (réfugiés, PDI, communautés d'accueil, rapatriés, migrants en transit) Groupes d'âge Types d'emplois de groupe d'âge (permanent, à court terme, de travail, d'incitation, etc.) Localisation
1.6	Nombre de parcs industriels et d'infrastructures créées, élargis ou améliorés	Nombre de parcs industriels et d'infrastructures commerciales qui ont été créés ou développés par le biais d'activités telles que la construction des installations, la facilitation des investissements financiers, la promotion de réglementations respectueuses de l'environnement pour les parcs industriels et les infrastructures commerciales.	Localisation
1.7	Volume financier de nouveaux instruments de financement pour des bourses ou une activité indépendante	Volume financier en euros (EUR) par type de support (scolaire ou indépendante)	Localisation
1.7 bis	Volume financier accordé à des destinataires individuels	Le volume financier, en euros, par pays. Il s'agit d'un indicateur complémentaire à l'année 1.7.	Localisation
2. Renforcer la capacité d'adaptation			
	Définition	Désagrégation optimale	
2.1	Nombre de plans de développement local bénéficiant d'un soutien direct	Nombre de documents stratégiques, stratégies et plans de développement local auxquels le FFUE a contribué à développer avec les autorités locales, les communautés, les organisations de base et la société civile.	Localisation
2.1 bis	Nombre d'infrastructures sociales construites ou réhabilitées	Peuvent être ventilés comme suit: santé, éducation, assainissement, eau (par exemple, systèmes hydrauliques, puits, stations de traitement de l'eau, systèmes de collecte d'eau), logement, énergie domestique (réseaux de distribution d'électricité, par exemple) et aide judiciaire (centres légaux, par exemple).	Utilisation des infrastructures (santé, éducation, eau, assainissement, logement, énergie domestique, droit, etc.) Localisation
2.2	Nombre de personnes recevant un service social de base	Nombre de personnes recevant un service de base <u>spécifique</u> , tels que la santé (y compris le soutien psychosocial, la santé sexuelle et génésique, le GBV), l'eau (potable), l'assainissement, l'éducation de base, le logement, l'énergie domestique et l'aide juridique. En ce qui concerne 2.9, il s'agit d'un meilleur accès à des services de meilleure qualité. Indicateur 2.2 comprend des chiffres précis: campagnes de vaccination, bénéficiaires effectifs de services spécifiques. Compte le nombre de services, et non les bénéficiaires uniques.	Sexe Groupes cibles (réfugiés, personnes déplacées, communautés d'accueil, rapatriés, migrants en transit) Groupes d'âge Types de services (santé, éducation, eau, installations sanitaires, effet joule, énergie, juridique, nutrition, etc.) Localisation
2.3	Nombre de bénéficiaires d'une assistance nutritionnelle	Nombre de personnes bénéficiant d'un traitement lié à l'alimentation et/ou d'une sensibilisation à des pratiques nutritionnelles améliorées.	Sexe Groupes cibles (réfugiés, PDI, communautés d'accueil, rapatriés, migrants en transit) Groupes d'âge Localisation
2.4	Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance liée à la sécurité alimentaire	Nombre de personnes dont les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire ont été soutenus par des systèmes de protection sociale, une formation technique dans les pratiques agricoles, un soutien à la production agricole pour subvenir à ses besoins, un soutien aux pratiques agricoles sensibles sur le plan nutritionnel, les intrants agricoles (élevage, agriculture et graines), le développement des terres (basses terres, jardins potagers), des points d'eau pour le bétail, un soutien météorologique, des activités de réduction des chocs à petite échelle, etc.	Sexe Groupes cibles (réfugiés, personnes déplacées, communautés d'accueil, rapatriés, migrants en transit) Groupes d'âge Types d'assistance (régimes de protection sociale, formation dans les pratiques agricoles, agri, dev, etc.) Localisation
2.5	Nombre de collectivités et/ou communautés locales qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophes	Nombre de collectivités locales et/ou de communautés qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe conformément aux stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe. Il s'agit notamment de mettre en place des systèmes d'alerte précoce sur les catastrophes naturelles.	Localisation
2.6	Hectares de terres bénéficiant d'une meilleure gestion agricole	Nombre d'hectares de terres réhabilitées, irriguées ou des hectares où une meilleure pratique a été mis en place.	Types de soutien (irrigation, réhabilitation, amélioration de la gestion, etc.) Localisation
2.7	Nombre de personnes touchées par des campagnes d'information sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux	Nombre de personnes touchées par des campagnes sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux: la santé (y compris la santé sexuelle et génésique ainsi que les violences sexuelles fondées sur le sexe) l'éducation, l'eau, l'assainissement, l'énergie domestique, les droits (propriété foncière, logement, droits de scolarité, etc.); meilleures pratiques agricoles et vétérinaires.	Sexe Groupes cibles (réfugiés, PDI, communautés d'accueil, rapatriés, migrants en transit) Groupes d'âge Types de pratiques et droits (santé, éducation, eau, énergie, droits, etc.) Localisation
2.8	Nombre de membres du personnel des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités pour renforcer les services fournis	Nombre de membres du personnel des autorités locales et des prestataires de services de base qui bénéficient du renforcement des capacités pour renforcer leur offre de services, y compris les enseignants dans le domaine de l'éducation, vulgarisation de la santé, de l'assainissement, de l'agriculture et de la médecine vétérinaire.	Type de service (santé, éducation, etc.) Localisation

2.9	Nombre de personnes ayant amélioré l'accès aux services de base	Nombre de personnes ayant amélioré l'accès aux services de base tels que la santé (y compris le soutien psychosocial, la santé sexuelle et génésique, la violence sexuelle fondée sur le sexe) l'eau (potable), l'assainissement, l'éducation de base, le logement, l'énergie domestique et l'aide juridique. Liés à 2.2 mais se concentre sur l'effet latéral positif de la construction, etc.	Groupes cibles (réfugiés, PDI, communautés d'accueil, rapatriés, migrants en transit) Localisation
3. Améliorer la gestion des migrations		Définition	Désagrégation optimale
3.1	Nombre de projets par les membres de la diaspora	Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora (y compris les activités de développement et d'investissement, les projets sociaux et culturels) dans leur pays d'origine.	Types de projets Localisation
3.2	Nombre de migrants en transit, victimes de la traite des êtres humains, personnes déplacées à l'intérieur du pays et réfugiés protégés ou assistés	Nombre de migrants en transit, victimes de la traite des êtres humains, personnes déplacées à l'intérieur du pays et réfugiés ayant bénéficié de mesures de protection ou d'une assistance directe (assistance médicale et psychosociale, abris, nourriture, assistance juridique, etc.).	Sexe Groupes cibles (réfugiés, PDI, rapatriés, migrants en transit) Groupes d'âge Types de protection (mesures de protection, raisons médicales et sociales, abris, nourriture, droit, etc.) Localisation
3.3	Nombre de migrants ou de migrants potentiels touchés par des campagnes d'information sur la migration et les risques liés à la migration irrégulière	Nombre de migrants et de migrants potentiels qui ont été sensibilisés aux risques et dangers liés à la migration irrégulière ou aux alternatives à la migration irrégulière.	Sexe Groupes cibles (réfugiés, personnes déplacées, rapatriés, migrants en transit) Groupe d'âge Localisation
3.4	Nombre de retours volontaires ou soutien au rapatriement humanitaire	Nombre de migrants qui ont été aidés par des moyens de transport à retourner volontairement dans leur pays d'origine. Des mesures supplémentaires, telles que des conseils préalables au départ, une aide à l'obtention de documents de voyage, un billet de retour, des escortes pour les voyages et une aide directe/immédiate à l'arrivée, y compris. Les numéros provenant de l'indicateur 4.4 (victimes de la traite des êtres humains) sont exclus.	Sexe Groupes d'âge Types d'assistance (transport, assistance préalable au départ pour obtenir des documents, billets aller-retour, escortes pour les voyages, assistance à l'arrivée, etc.) Localisation
3.5	Nombre de migrants de retour bénéficiant d'un appui à la réintégration	Nombre de rapatriés qui bénéficient d'une aide à la réintégration individuelle, collective ou communautaire. Une aide individuelle à la réintégration peut être utilisée pour le développement d'activités génératrices de revenus, la formation, l'aide médicale, l'aide au logement ou d'autres aides fondées sur le profil du migrant. La réintégration collective rassemble plusieurs rapatriés qui se réunissent pour mettre en commun leur aide individuelle à la réintégration. Aides communautaires à la réintégration associées aux rapatriés et aux membres de la communauté autour d'un projet communautaire. Sauf les objectifs de l'indicateur 4.4. Inclut l'assistance judiciaire à la réintégration.	Sexe Groupes d'âge Types d'assistance (génératrices de revenus, assistance médicale, éducation, aide au logement, etc.) Localisation
3.6	Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	Nombre d'acteurs gouvernementaux régionaux, nationaux et locaux et acteurs non étatiques dont les capacités en matière de gestion des migrations ont été renforcées par la formation ou le renforcement des capacités, y compris par un soutien opérationnel direct. Comprend un soutien à la législation sur la gestion des migrations et à d'autres politiques à long terme en matière de gestion des migrations. N'inclut pas la gestion des frontières.	Types de soutien (renforcement des capacités, soutien opérationnel, etc.) Localisation
3.7	Nombre d'individus formés à la gestion des migrations	Nombre d'individus formés aux questions de gestion des migrations. Le personnel formé comprend des fonctionnaires nationaux et locaux, ainsi que des acteurs non étatiques. N'inclut pas la gestion des frontières (4.1).	Groupes cibles (État, non étatique) Localisation
3.8	Nombre de réfugiés et de personnes déplacées de force bénéficiant d'une assistance juridique pour soutenir leur intégration	Nombre de demandeurs d'asile ayant accès à la détermination du statut de réfugié (facilité grâce à des activités du FFU) et nombre de réfugiés et de personnes déplacées de force ayant accès aux documents requis pour vivre en dehors des camps et s'intégrer au niveau local (par exemple, les certificats de naissance, les permis de travail, les permis de conduire et autres documents d'identité).	Sexe Groupes cible (réfugiés, personnes déplacées à l'intérieur du pays) Groupes d'âge Localisation
3.9	Nombre de systèmes d'alerte précoce sur les flux migratoires créés	Nombre de systèmes d'alerte précoce mis au point pour anticiper les flux massifs de réfugiés et de personnes déplacées, leur itinéraire et leur destination potentiels, le nombre, les profils et les besoins de protection spécifiques des autorités locales et des acteurs du développement en vue d'un meilleur plan pour la protection, les services et les infrastructures.	Localisation
3.10	Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration légale et de mobilité	Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration légale et de mobilité. La nature de ces programmes peut varier (éducation, travail, mobilité régionale et internationale, etc.).	Sexe Groupes d'âge Localisation
3.11	Nombre d'activités ou d'événements spécifiquement consacrés à la sensibilisation et à la sensibilité du grand public en matière de migration	Les activités s'adressant au grand public en dehors des institutions (c'est-à-dire des activités qui ne font pas partie du renforcement des capacités des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux), telles que des campagnes médiatiques, etc. Comprend également les activités/réalisations afin de sensibiliser le public et d'améliorer la sensibilité à la discrimination.	Types d'activités (campagnes médiatiques, etc.) Localisation
4. Meilleure gouvernance		Définition	Désagrégation optimale
4.1	Nombre de stations frontalières bénéficiant d'un soutien pour renforcer le contrôle aux frontières	Nombre de stations frontalières qui ont été construites, rénovées ou équipées grâce à l'aide du FFU.	Localisation
4.2	Nombre de membres du personnel des institutions gouvernementales, des forces de sécurité internes et des acteurs non étatiques compétents formés à la sécurité, à la gestion des frontières, à la CVE, à la prévention des conflits, à la protection des populations civiles et des droits de l'homme	Nombre de fonctionnaires formés à la sécurité, à la gestion des frontières, à la CVE, à la prévention des conflits, à la protection des populations civiles et des droits de l'homme. Comprend le personnel des institutions régionales, des ministères, des acteurs de la justice, de la police (spécialisée et communautaire), de la gendarmerie, des gardes nationaux, des autres autorités locales, etc. Les acteurs non étatiques concernés peuvent inclure des journalistes, des ONG concernées, des OSC et des représentants des groupes locaux (par exemple, les jeunes, les réfugiés, etc.). Comprend des ateliers de diffusion pour études pertinentes.	Sexe Type de renforcement des capacités Localisation
4.2 bis	Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques bénéficiant du renforcement des capacités et du soutien opérationnel en matière de sécurité, de gestion des frontières, de CVE, de prévention des conflits, de protection des populations civiles et des droits de l'homme	Liée à 4.2. Nombre d'acteurs nationaux et locaux et d'acteurs non étatiques dont les capacités en matière de sécurité, de gestion des frontières, de lutte contre l'extrémisme violent (CVE), de prévention des conflits, de protection de la population civile et de droits de l'homme ont été renforcées grâce à la formation, au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel direct.	Sexe Type de renforcement des capacités Localisation
4.3	Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de consolidation de la paix	Nombre d'individus issus d'OSC et de communautés participant au dialogue entre et à l'intérieur de la communauté, actions civiles de médiation et de consolidation de la paix, lutte contre la radicalisation et activités de sensibilisation dans ces domaines.	Sexe Groupes cibles (réfugiés, personnes déplacées, communautés d'accueil, rapatriés, migrants en transit) Groupes d'âge Types d'activité (dialogue communautaire, médiation civile, consolidation de la paix, sensibilisation, etc.) Localisation

4.4	Nombre de victimes de la traite des êtres humains, de services d'assistance ou de services d'assistance	Nombre de victimes de la traite des êtres humains, mineurs ou d'adultes qui ont bénéficié de mesures de protection et d'une assistance dans le pays de transit ou de destination et à leur retour dans le pays d'origine. Les mesures peuvent notamment inclure: aide médicale et psychosociale, hébergement, conseils juridiques, recherche des familles, documents de voyage, retour volontaire, réintégration sur mesure. Le retour volontaire ne sera soutenu que si tous les mécanismes de protection et d'assistance en matière de retour sont prévus. Les résultats de l'indicateur 3.2 sont exclus.	Sexe Groupes cibles (réfugiés, personnes déplacées, communautés d'accueil, rapatriés, migrants en transit) Groupes d'âge Types de services (assistance médicale, assistance psychosociale, conseil, hébergement, conseil juridique, suivi de la famille, documents de voyage, aide au retour volontaire, etc.) Localisation
4.5	Nombre d'initiatives de coopération transfrontalière créées/lancées ou soutenues	Les organismes ou groupes de coordination et les mécanismes d'apprentissage mis en place entre des institutions publiques et/ou des organismes non étatiques (par exemple, des organisations de la société civile, des chefs de communautés) pour renforcer la coopération transfrontalière.	Localisation
4.6	Nombre de stratégies, politiques et plans élaborés et/ou directement financés	Les stratégies, les politiques, les cadres, les mémorandums, les plans de développement, les accords et les modes opératoires normalisés qui sont élaborés grâce à des efforts d'assistance technique et/ou de coordination financés au titre du FFU. Ces stratégies doivent avoir été validées ou mises en œuvre pour compter dans l'indicateur. Comprend les systèmes d'alerte précoce sur les plans de prévention des conflits et des réactions sanitaires ou autres (à l'exclusion des catastrophes naturelles — 2.5 — et des flux migratoires — 3.9)	Types de résultat Localisation
4.7	Nombre de réfugiés bénéficiant d'une politique extérieure au camp	Nombre de réfugiés bénéficiant d'une politique extérieure au camp, notamment en ce qui concerne la liberté de circulation, l'accès aux services publics et les possibilités d'emploi.	Localisation
4.8	Nombre de réseaux et dialogues nationaux/régionaux/locaux sur des questions liées aux migrations nouvellement constitués ou améliorés sur le plan fonctionnel	Nombre de réseaux et dialogues nationaux/régionaux/locaux sur des questions liées aux migrations nouvellement constitués ou renforcés sur le plan fonctionnel.	Localisation
TRANSVERSAL		Définition	Désagrégation optimale
5.1	Nombre de groupes de parties prenantes multiples et de mécanismes d'apprentissage formés et rassemblant régulièrement	Le nombre de plateformes de coordination et d'apprentissage, de comités et de groupes pluripartites formés à intervalles réguliers et donnant lieu à des conclusions pouvant donner lieu à une action (comme signalé deux fois par an).	Types d'acteurs (autorités nationales, autorités locales, société civile) Objectif du groupe/de la plateforme (coordination ou apprentissage) Localisation
5.2	Nombre d'outils de planification, de suivi, d'apprentissage, de collecte et d'analyse des données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	Nombre d'études, d'évaluations, de systèmes de rapports et d'autres outils de gestion et de collecte et d'analyse financés directement, qui visent à améliorer la conception des projets et la mise en œuvre des activités, y compris des lignes de base. Il s'agit d'études ponctuelles et de travaux de recherche (5.3), dans la mesure où elles sont destinées à être des sources de collecte régulière et standardisée de données fournissant notamment des séries chronologiques de données pour l'observation longitudinale.	Types d'outils (études, évaluation des besoins, analyses de marché, rapports et statistiques, etc.) Localisation
5.3	Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et autres recherches menées	Fait référence aux activités de recherche qui ne sont pas menées à intervalles réguliers.	Thématique de la recherche Localisation

